

DEFENSE INCENDIE DE LA COMMUNE DE
PUYBRUN

 Raccordement à une borne incendie dont le débit est > ou = à 60m3/heure

 Raccordement à une borne incendie dont le débit est compris entre 30 et 60m3/heure

 Raccordement à une borne incendie dont le débit est < ou = à 30m3/heure

Le débit nécessaire doit être au moins égale à 60m3/heure

